

Enseignement du Français langue étrangère

Structure générale

Pilier principal de Master 60 ECTS

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Spécialisation: L'étudiant-e choisit une des spécialisations suivantes:						
Didactique et plurilinguisme	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Rhétorique et écriture	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Acquisition et enseignement du français	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Mémoire	30	2	Obl.	Non	Non	Note 1
Total	60					

Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS 30 ECTS

Le renforcement à 90 ECTS comprend le même programme, avec l'ensemble des trois spécialisations

Total	30					
--------------	-----------	--	--	--	--	--

Pilier secondaire de Master 30 ECTS

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Spécialisation: L'étudiant-e choisit une des spécialisations suivantes:						
Didactique et plurilinguisme	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Rhétorique et écriture	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Acquisition et enseignement du français	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Total	30					

Enseignement du Français langue étrangère

Pilier principal de Master

60 ECTS

1ère année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Tronc commun				15		Obl.	
Corpus, méthodologie et enseignement / apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Variation et enseignement / apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	Obl.	EX. E 2 H
Littérature française et francophone		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Spécialisations: L'étudiant-e choisit une des spécialisations suivantes:							
Didactique et plurilinguisme				15		Opt.	
Corpus, méthodologie et enseignement / apprentissage du FLE 2		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Variation et enseignement / apprentissage du FLE 2		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 2)		2	A ou P	5	C	Obl.	Selon ens.
Rhétorique et écriture				15		Opt.	
Rhétorique et littérature		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Rhétorique et stylistique		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 2)		2	A ou P	5	C	Obl.	Selon ens.
Acquisition et enseignement du français				15		Opt.	
Linguistique appliquée II: l'acquisition d'une langue seconde		2	P	4	C	Obl.	Eval. int. notée
Travaux complémentaires liés au cours Linguistique appliquée II			A ou P	1	A	Obl.	Eval. int. notée
Linguistique et enseignement du français		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 2)		2	A ou P	5	C	Obl.	Selon ens.
Total 1ère année				30			

2ème année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Mémoire				30		Obl.	
Mémoire de Master (Note 1)				30	M	Obl.	
Total 2ème année				30			
Total 1ère et 2ème années				60			

Enseignement du Français langue étrangère

Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS

30 ECTS

Le renforcement à 90 ECTS comprend le même programme, avec l'ensemble des trois spécialisations

Total 1ère et 2ème années

30

Pilier secondaire de Master

30 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Tronc commun				15		Obl.	
Corpus, méthodologie et enseignement / apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Variation et enseignement / apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	Obl.	EX E 2 H
Littérature française et francophone		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Spécialisations: L'étudiant-e choisit une des spécialisations suivantes:							
Didactique et plurilinguisme				15		Opt.	
Corpus, méthodologie et enseignement / apprentissage du FLE 2		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Variation et enseignement / apprentissage du FLE 2		2	A ou P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 2)		2	P	5	C	Obl.	Selon ens.
Rhétorique et écriture				15		Opt.	
Rhétorique et littérature		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Rhétorique et stylistique		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 2)		2	A ou P	5	C	Obl.	Selon ens.
Acquisition et enseignement du français				15		Opt.	
Linguistique appliquée II: l'acquisition d'une langue seconde		2	P	4	C	Obl.	Eval. int. notée
Travaux complémentaires liés au cours Linguistique appliquée II			P	1	A	Obl.	Eval. int. notée
Linguistique et enseignement du français		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 2)		2	A ou P	5	C	Obl.	Selon ens.
Total 1ère et 2ème années				30			

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Enseignement du Français langue étrangère**Abréviations**

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	Obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	Opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

Note 1

Le mémoire inclut un terrain, la participation à deux colloques de recherche et la soutenance. D'entente avec le/la responsable du MA, il peut être rédigé dans le cadre d'un cours du Tronc commun ou d'un cours de spécialisation, en accord également avec le/la professeur-e concerné-e.

Le terrain, qui implique tant l'observation et l'analyse que l'enseignement, a lieu dans le cadre des Cours de soutien, du Cours d'été, du Cours "Français pour tous" ou d'un Atelier théâtral, voir dans un autre cadre à définir.

L'évaluation orale est une soutenance de 60 minutes devant un jury de deux membres au minimum.

Note 2

Le choix de ce cours est à motiver par écrit et est soumis à l'approbation du/de la responsable du MA.

Remarque

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début de semestre.